

Le parti auquel j'appartiens estime que les travailleurs devraient avoir la liberté de passer d'un emploi à un autre, en dépit de ce que le préopinant a dit vers la fin de son discours, par ailleurs admirable. Notre parti est sincèrement voué à la liberté pour tous, et nous croyons que les travailleurs devraient être libres de changer d'emploi. Mais dans les circonstances actuelles, ils ne peuvent le faire parce qu'ils sont liés à leur travail. Il leur faut rester au service du même employeur s'ils veulent garder leurs droits à une pension, à une assurance-maladie, à des indemnités de maladie et d'accident. Ils sont donc liés à leur emploi. S'ils le quittent, ils risquent de perdre les avantages qu'ils ont accumulés et qui les protègent contre un certain nombre d'éventualités. C'est une des raisons pour lesquelles notre parti a préconisé l'établissement d'un régime national d'assurance médicale. C'est également pour cela que le gouvernement de la Saskatchewan a mis sur pied, cette année, le premier régime d'assurance médicale au pays. C'est ce qui a amené notre parti à reconnaître la nécessité d'un régime complet de sécurité sociale ainsi que d'un régime de pensions transférables.

Nous recommandons au gouvernement de se mettre à l'œuvre dans ces deux domaines. Vu que la Saskatchewan a pris l'initiative, le gouvernement peut maintenant établir, en toute sécurité, un régime national d'assurance médicale. Nous l'invitons à mettre sur pied un régime de pensions transférables dès que la chose sera possible. L'adoption de telles mesures accroîtra ce que le ministre a appelé, dans son projet de résolution, la mobilité des travailleurs, beaucoup plus que tout autre régime visant à déplacer les travailleurs d'une province à une autre ou d'une industrie à une autre, comme des pièces de l'échiquier économique.

A notre avis, le gouvernement devrait songer non seulement à un programme de planification économique qui s'attaquerait à la racine du chômage et de l'automatisation, mais à des mesures d'ordre social tendant à régler ces problèmes. Les économistes qui ont étudié les répercussions de l'automatisation sur la situation de l'embauche, en sont venus à la conclusion qu'il faut raccourcir la semaine de travail. À l'avenir, les gens devront travailler moins longtemps au cours de leur vie. Encourageons nos concitoyens à prendre leur retraite à un âge moins avancé. Nous devons instruire la jeunesse non seulement pour lui donner le genre d'aptitudes, de formation et d'instruction dont elle a besoin pour se trouver du travail, mais pour s'assurer qu'il y ait suffisamment d'emplois pour ceux qui en cherchent.

Je dis au ministre qu'avant bien longtemps, nous cesserons de vivre dans une société orientée vers le travail. Le préopinant y a fait allusion. J'exhorte le gouvernement à élaborer un programme qui tienne compte des travailleurs—je pense ici à tous ceux qui travaillent pour gagner leur vie, les employés de bureau tout autant que les artisans. J'exhorte le gouvernement à tracer un programme qui répondra aux besoins de ces gens-là quand notre société cessera d'exister en fonction du travail. Cette transition ne créera pas autant de problèmes qu'elle ouvrira de perspectives sociales. Elle apportera dans son sillage des occasions de vie intellectuelle et culturelle, ainsi que des occasions de vie professionnelle pour tous les citoyens du pays, occasions qui jusqu'ici ont été la chasse gardée d'une minorité de la population.

Nous allons appuyer la résolution malgré la déception que vous inspire le gouvernement, qui a échoué, qui ne s'est pas vraiment attaqué de façon sérieuse et résolue aux problèmes du chômage et de l'automatisation dans notre pays. Toutefois, nous exhortons le ministre à se rappeler que la présente résolution ne portera fruit que si elle s'intègre à un programme de planification sociale et économique.

**M. Thomas:** Monsieur le président, je ne veux pas retarder les travaux du comité. Je veux simplement proposer que l'industrie agricole ait au moins un représentant lors de l'établissement du conseil consultatif. A mon avis, la proposition est assez générale pour comprendre autre chose que les patrons et les syndicats ouvriers. Tous les Canadiens se préoccupent du problème de l'emploi. J'estime donc que le conseil consultatif qu'on se propose d'instituer devrait comprendre des représentants de toutes les classes, y compris l'agriculture.

**M. Byrne:** Tout d'abord, monsieur le président, j'aimerais répondre au ministre du Travail sur le même ton qu'il l'a fait hier à mon égard. Je le félicite de la façon magnifique dont il a présenté la résolution cet après-midi. Il a parlé longuement. Je n'ai pas eu l'occasion de lire son discours lors de la présentation de la mesure concernant le Conseil national de la productivité, mais je suppose qu'il l'a présenté avec autant de dynamisme.

La loi de 1960 établissant le Conseil national de la productivité a dû remporter un grand succès. Elle avait pour but d'accroître les possibilités d'emploi, de promouvoir le commerce et d'élever le niveau de vie au Canada, de favoriser et d'accélérer l'amélioration constante des moyens de production dans les